

Ateliers et productions
des verriers de la Grésigne

Bernard PAJOT

Ateliers et productions des verriers de la Grésigne

La forêt

L'actuelle forêt domaniale de la Grésigne, dont la superficie excède 3 500 hectares, forme une immense tache de verdure dans le nord-ouest de la commune de Castelnau-de-Montmiral. Son extension sur les communes voisines de Larroque et de Puycelsi est relativement récente et de faible ampleur. Elle couvre un relief accidenté, dont l'étendue bosselée est entrecoupée de bas-fonds, où serpentent de modestes ruisseaux. Les terrains concernés remontent au Permien, subdivision terminale de l'ère primaire, et se rattachent à l'étage du Saxonien que caractérisent les pélites et les grès rouges. Parmi les diverses essences que la Grésigne renferme, le chêne tient une place prépondérante ; mais on y rencontre aussi d'autres espèces comme le hêtre, le charme, l'alisier, le tilleul, le frêne, l'érable, le châtaignier, etc. Les résineux, dont l'introduction est contestable, occupent une surface limitée. La faune, qui comprend des cerfs, des chevreuils et des sangliers, est l'une des plus riches de Midi-Pyrénées.

Ce sont les comtes de Toulouse qui auraient donné cette forêt aux chevaliers de Penne. R. Granier, qui s'est penché sur la question (*Revue du Tarn*, 1979), n'a pu vérifier le bien-fondé de cette tradition. Entre 1281 et 1285, ses divers propriétaires vendent leurs possessions au roi de France. Celui-ci en sera désormais l'unique détenteur jusqu'à la Révolution. En 1770, cependant, la forêt est concédée en fief noble au comte de Maillebois sous diverses conditions, dont la moins réaliste l'engage à rendre navigable la Vère. En octobre 1779, un arrêt du Conseil d'Etat met un terme à cette situation d'exception ; mais cette affaire aura des séquelles jusqu'en 1784, date à laquelle Maillebois passe au service de la Hollande. La Grésigne, qui dépendait du consulat de Puycelsi sous l'Ancien Régime, sera naturellement rattachée à cette commune à la Révolution, puis transférée à celle de Castelnau-de-Montmiral en 1814.

Entérinés lors des acquisitions royales, occasionnellement vérifiés et éventuellement confirmés ou démentis, divers droits d'usage, qualifiés de privilèges par l'administration, profitaient aux populations locales. Outre le gardiennage, la forêt entretenait diverses activités, dont les principaux bénéficiaires étaient les bûcherons, les charbonniers, les scieurs de long, les charpentiers, les menuisiers, les tonneliers, les tourneurs et les sabotiers, sans oublier les verriers. Ces derniers, en effet, étaient tributaires du bois de la Grésigne, dont ils prélevaient d'énormes quantités pour alimenter leurs fours en combustible. Comme le constatent divers rapports, l'exploitation des ressources sylvestres n'allait pas sans abus, encouragés parfois par le laxisme ou la complicité des gardes. L'inspection la plus célèbre, consécutive à la grande réforme des forêts décidée par Colbert, fut conduite en 1666 par Louis de Froidour et son procureur, Julien de Héricourt. A l'issue de celle-ci, en mars 1667, des sanctions furent prononcées à l'encontre de divers contrevenants, au rang desquels figurent plusieurs gentilshommes verriers qui, moyennant une albergue ou redevance de 50 livres, prenaient autant de bois que bon leur semblait, sans se soucier des dommages qu'ils pouvaient causer. Par

mesure de protection, les fossés et les murs limitatifs, prévus par de précédentes ordonnances pour enclore les possessions royales, furent remis en état. Il en subsiste encore des vestiges (mur dit de Louis XIV).

Les verreries

A l'issue des recherches érudites de C. Portal dans les archives notariales du département du Tarn, on date les premiers indices d'une activité verrière aux abords de la Grésigne du début de la seconde moitié du XVe siècle. Entre 1451 et 1453, en effet, Antoine Lescure, Antoine Noguier et deux Granier sont mentionnés comme verriers exerçant à Cabanes, sur l'actuelle commune de Saint-Beauzile. Mais on ne saurait écarter l'hypothèse d'une origine plus ancienne, étant donné l'existence d'une tradition verrière antérieure dans la région, notamment à Laguëpie dès 1409. La présence des verriers s'affirme au siècle suivant pour atteindre son apogée aux XVII^e et XVIII^e siècles. Malgré des témoignages relativement abondants, la chronologie de leur établissement reste floue. Pour en connaître le détail, de nouvelles recherches en archives seraient nécessaires.

Sur une dizaine de verreries, dont les noms reviennent le plus souvent, toutes n'ont pas fonctionné en même temps. Au fil des ans certains fours ont été allumés et d'autres éteints, l'interruption pouvant être momentanée ou définitive. Quelques-uns ont eu une durée éphémère. C'est le cas notamment du four de Merlins, sur la lisière occidentale de la forêt et l'actuelle commune de Larroque, fermé après quelques années seulement d'existence, son propriétaire, le sieur Foulaquier, alias Filiquier, ayant été condamné, après l'inspection de Froidour, à une amende de 100 livres, assortie de l'interdiction de prendre du bois et de procéder à toute nouvelle installation. D'après Saint-Quirin (*Les verreries du Languedoc (1290-1790)*, (Montpellier, 1904), qui se réfère à des documents d'époque, quatre verreries étaient encore en activité en 1723 sur les six qui fonctionnaient auparavant. Il y en avait cinq en 1725 (Fonblanque, Haute-Serre, Lassagne, Le Sauze et Littre), trois en 1753 (Litre, Haute-Serre et Lassagne) et deux en 1788 (Le Sauze et Haute-Serre). Toujours d'après le même auteur, l'activité de la Verrerie Basse près de Vaour, qui n'est pas mentionnée sur les listes précédentes, se serait prolongée jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. La contradiction apparente de ces notations précises peut s'expliquer par le fonctionnement intermittent des verreries, la Verrerie Basse pouvant être momentanément arrêtée aux dates indiquées. La verrerie du Sauze était encore active à l'extrême fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. En effet, le 19 nivôse de l'an V, soit le 8 janvier 1797, François Martial Suère, maître de la verrerie du Sauze, Jean Granier Lapierre et Jean Antoine Lafage, verriers travaillant au Sauze, figurent comme témoins sur l'acte de naissance de Joseph Martial Suère. De même, Joseph Granier-Terride, qui meurt le 17 messidor de l'an IX, soit le 6 juillet 1801, est inscrit comme verrier demeurant au Sauze. La verrerie de Haute-Serre est celle qui a subsisté le plus longtemps. Elle s'arrête en 1851 ; à cette époque elle est entre les mains d'Auguste Raynaud, professeur au lycée Bonaparte à Paris et légataire universel de Jean-Mathieu Robert, « ancien magistrat et fabricant de verre », décédé à Haute-Serre, le 28 février 1848.

La verrerie du Pech de l'Aigle, décrite par M. Delpech et G. Farenc (*Revue du Tarn*, 1970), pose un problème d'identification sous sa dénomination actuelle,

motivée par sa position géographique et non par son appellation d'origine, que l'on ignore. Elle correspond peut-être à la verrerie que les documents anciens situent non loin de la Grande Baraque. En tout cas, sa création ne semble pas antérieure à la seconde moitié du XVIII^e siècle et on peut affirmer, à partir de documents archéologiques, qu'elle était encore active vers 1780. Ne figurant pas sur la liste des verreries recensées en 1753 et 1788, elle pourrait s'intercaler entre ces deux dates. Serait-elle alors la concrétisation de l'un des projets de Maillebois, qui envisageait d'installer une verrerie dans la forêt ? On ne peut répondre par l'affirmative, mais cela pourrait justifier sa suppression et son arasement après le départ de celui-ci.

On ne connaît pas le nombre exact des verreries pour diverses raisons. La terminologie joue, dans ce domaine, un rôle important. La qualité de verrier dans telle ou telle localité est toujours ambiguë, surtout pour les périodes les plus reculées. Elle ne signifie par forcément qu'il s'agit d'un fabricant ; elle peut désigner aussi le marchand, le poseur de verre et le peintre sur verre. On ne saurait additionner tous les sites énumérés pour aboutir au bon résultat, car il n'est pas toujours possible de faire la distinction entre le lieu de travail et le lieu de résidence du verrier. C'est probablement pour ce motif que l'on a cité Lafage comme verrerie, parce que les verriers de Cabanes y résidaient. Si l'identification de la verrerie du Pech de l'Aigle pose un problème, les dénominations multiples d'une même verrerie peuvent engendrer de regrettables confusions, comme c'est le cas pour celle de Combalade ou du Sauze, parfois dissociée en deux unités, alors qu'il s'agit du même établissement comme l'atteste le plan dressé par Bourroul pour la canalisation de la Vère, où cette verrerie est indiquée sous sa double appellation.

Outre leur nombre, on ignore bien souvent l'emplacement des verreries. Présentement, six implantations seulement ont pu être localisées avec précision. Mis à part le Pech de l'Aigle, qui occupe une position inhabituelle dans le domaine royal, les autres verreries étaient situées autour de la forêt, le plus souvent en lisière, c'est-à-dire à proximité du combustible, ou un peu à l'écart comme la Verrerie Basse. Des vestiges de fours, des fragments de creusets, des scories de fusion et des déchets de fabrication du verre, saisis à la pince ou marqués par le ciseau à rogner, sont les indices les plus probants de la présence d'une verrerie. Il importe de souligner la confusion fréquente entre fours à verre et fours à chaux. La relative proximité des uns et des autres, comme c'est le cas à Lassagne et au Sauze, et l'inévitable vitrification, sous l'effet de la chaleur, des parois en grès des fours à chaux sont probablement à l'origine de cette erreur. En règle générale, cependant, la répartition des fours à chaux est beaucoup plus vaste que celle des fours à verre. Ils sont toujours flanqués d'une rampe d'accès, qui permet de les garnir par en haut, et ne comportent pas les indispensables ouvreaux pour le cueillage du verre.

Le Pech de l'Aigle est, à l'heure actuelle, le seul four à verre dont les vestiges soient visibles. Il a été découvert en 1966 par M. Delpech. De ce four, il subsiste le foyer et la sole en grès, qui communiquent par une ouverture. Celle-ci assurait le passage de la chaleur dans la chambre à fusion. Le tizard, qui permettait l'alimentation en combustible et l'évacuation des cendres, s'ouvre sur le côté nord. Sur la sole, il y avait encore les fonds de huit creusets en terre réfractaire, destinés à contenir le métal, nom que les gens du métier donnent au verre. Ce

four a été arasé au niveau de la sole ; on devine cependant l'assise du mur en brique qui délimitait l'arche, c'est-à-dire la cavité voûtée contenant les pots ou creusets, auxquels on accédait par des ouvreaux. Un assemblage de blocs en grès ceinture la base de ce four sur 0,60 m de large. Pour éviter qu'il n'éclate après le façonnage, le verre devait refroidir progressivement de façon à se solidifier harmonieusement dans toute son épaisseur. On pouvait obtenir ce résultat dans une arche à recuire, solidaire du four à fusion, dont on récupérait ainsi les chaleurs perdues. Mais on pouvait aussi effectuer la cuisson dans un four indépendant, la carcaise. Cette dernière éventualité pourrait expliquer la présence d'un autre four, dont on voit les vestiges du foyer avec des parois en grès à une quinzaine de mètres à l'est du précédent ; à moins qu'il ne s'agisse d'un four à fritte, où l'on calcinait préalablement la composition, c'est-à-dire les ingrédients nécessaires à la préparation de la matière vitrifiable. L'hypothèse d'un deuxième four à fusion, que l'on aurait implanté sur la berge escarpée d'un petit ruisseau intermittent, semble peu probable si la configuration de son environnement topographique, qui interdit un accès rationnel aux nécessaires ouvreaux, n'a pas été modifiée depuis l'abandon du site. En l'absence d'indices contraires, non détectables actuellement sur le terrain, on peut supposer que le sol de la verrerie était en terre battue et que son emplacement était abrité par une halle, sorte de hangar en bois. Aucune trace d'habitat n'apparaît ici, alors que la plupart des autres verreries jouxtent la résidence du propriétaire exploitant.

Les productions

Les verreries de la Grésigne sont de petites entreprises familiales, dont la main-d'œuvre est réduite. En 1725, par exemple, on décompte cinq à six ouvriers pour chacune d'elles et leur activité saisonnière, qui correspond à une campagne ou réveillée, s'étend du 1er novembre au 15 mai. Pour éviter des campagnes trop longues, qui pouvaient atteindre sept à neuf mois dans certaines verreries languedociennes, l'assemblée corporative, qui se tient à Sommières en 1753, décide de limiter leur durée. Dans les verreries de la Grésigne, on travaillera désormais pendant cinq mois et demi, à partir du 15 novembre jusqu'au dernier jour d'avril. Comme l'atteste le Pech de l'Aigle, les installations des verreries de la Grésigne étaient rudimentaires. Pratiquement inchangé depuis l'invention de la canne à souffler, l'outillage était fort simple. L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert en donne une description détaillée. Les gentilshommes verriers vivaient souvent dans la précarité, quand ce n'est pas dans le plus extrême dénuement. Ils œuvraient au minimum une douzaine d'heures par jour avec des conditions de travail très dures, voire dangereuses pour leur santé. L'isolement de la Grésigne et son accès difficile, à l'origine des tentatives de désenclavement au XVIII^e siècle, ne favorisaient guère l'écoulement des marchandises, dont l'essentiel était vendu aux alentours et le reste dans les centres urbains de la région. En 1725, on estimait à 300 000 livres le montant des marchandises des cinq verreries en activité.

On ne connaît pas l'origine exacte de tous les objets en verre, antérieurs au XIX^e siècle, que la tradition attribue aux ateliers de la Grésigne. On ignore l'endroit précis où ils ont été soufflés et aucun n'a été découvert sur l'emplacement d'une verrerie. La tradition repose essentiellement sur les affirmations de quelques collectionneurs ou marchands, qui se retranchent derrière la notion discutable de

verre bleu-vert, particularité soi-disant exclusive de cette région. L'étude attentive des débris de verre, qui jonchent encore l'emplacement de plusieurs verreries, dément cette assertion simpliste. Toujours d'après la tradition, certains objets seraient propres aux ateliers de la Grésigne, notamment les mesures, alors que manifestement on en fabriquait aussi dans d'autres verreries languedociennes, comme celle d'Arfons, où la présence d'une mesure en verre bleu-vert a été signalée par Y. Blaquièrre (*Le souffle du verrier*, 1995), ou comme cette verrerie rouergate de la vallée du Viaur qui, d'après A. Monteil, en produisait encore à la fin du XVIII^e siècle (Saint-Quirin, *op. cit.*). L'attribution fréquente aux seuls verriers de la Grésigne de tous les objets sans provenance que renferment les musées et les collections privées de la région est enfin une démarche excessive, qui ignore la diversité des centres de production de l'actuel département du Tarn et des régions limitrophes. S'il paraît logique d'établir un lien entre l'aire de diffusion de certains objets et le centre de fabrication le plus proche, cette confrontation n'est valable que lorsque l'on connaît bien les ateliers d'une région et leur production. Son application aux verreries de la Grésigne est prématurée en l'état actuel des connaissances. Entretienue par quelques expositions maladroites et diffusée par des personnes supposées compétentes et pour le moins imprudentes, la confusion entre une certaine coloration du verre, une zone hypothétique de diffusion et un centre de fabrication est malheureusement bien ancrée dans l'esprit du grand public lorsqu'il s'agit des verreries de la Grésigne.

Peut-on réellement distinguer les productions de ce secteur de celle des autres centres verriers du Languedoc ? Cela paraît difficile pour plusieurs raisons qui tiennent à la situation des gentilshommes verriers de la Grésigne, notamment leur dépendance administrative, qui les rattache à Sommières ; leur participation aux assemblées périodiques, qui se déroulent dans cette localité ; leur organisation corporative, qui les lie aux autres verriers du Languedoc ; leurs alliances matrimoniales, qui les apparentent aux grandes familles verrières de la même région, et leur extrême mobilité, qui rompt leur isolement. Toutes ces raisons et des moyens de production identiques permettent de supposer qu'il ne devait guère y avoir de secrets de fabrication d'une contrée à l'autre, du moins pour les périodes les plus récentes. Les verriers du Languedoc devaient ainsi bénéficier d'un fond commun de connaissances et d'expériences. On peut en déduire une certaine uniformité des produits, sans exclure toute tendance à la créativité, et on peut se poser la question de savoir s'il ne serait pas préférable de parler de productions languedociennes plutôt que grésignoises.

On est très mal renseigné sur les fabrications antérieures au XVIII^e siècle. Seules des fouilles permettraient de combler cette lacune. La datation des verreries à coloration bleue ou verte soutenue, de la fin du XVII^e siècle ou du début du siècle suivant, est une hypothèse plausible, étant donné que l'on trouve rarement des tessons de ce type sur l'emplacement des verreries tardives. Les documents les plus anciens, dont on dispose, sont contemporains du début de la seconde moitié du XVIII^e siècle ou postérieurs.

La plupart des tessons de la Grésigne ont une coloration bleue verdâtre, avec prédominance du bleu ou du vert selon les nuances. L'utilisation de la cendre de fougère potassique, parfois invoquée pour expliquer cette coloration particulière, est une hypothèse sans fondement, puisque l'on sait que les verriers de la Grésigne s'approvisionnaient au XVIII^e siècle en salicor, fondant à base de soude que l'on

obtenait par la combustion de la salicorne, plante littorale herbacée qui affectionne les terrains marécageux. Paradoxalement, cette coloration, qui est à l'origine de la mauvaise réputation des produits de la Grésigne à la fin du XVIII^e siècle et, en partie, de leur désaffection, suscite aujourd'hui l'engouement des amateurs de verreries anciennes. Cette coloration n'est pas spécifique aux fabrications de la Grésigne puisqu'on l'observe dans d'autres verreries du Languedoc comme Moussans ou Arfons. Les verriers de la Grésigne ont manifestement cherché à l'atténuer, probablement en réponse aux exigences de la clientèle, que la mode oriente vers le verre blanc dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Pendant la même période, on voit apparaître sur plusieurs sites du verre brun, plus ou moins foncé, et du verre blanc, autrement dit incolore et transparent. La dispersion forfuite de groisil, verre de récupération destiné à la refonte, ne peut expliquer ces diverses colorations, que l'on retrouve sur du verre fondu et divers déchets de fabrication comme ceux provenant de l'élimination des pierres du cueillage. Comme l'atteste la présence de plusieurs culs empontillés, le verre brun a été utilisé pour la fabrication de bouteilles à l'anglaise, dont l'usage se répand en France à partir de 1700. Le verre blanc semble exclusivement réservé à la fabrication des gobelets, particulièrement en vogue dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Tous ces verres sont brillants et bullés. Les bouillons emprisonnés dans leurs parois forment un semis plus ou moins dense de bulles minuscules de gaz, qui résultent d'un mauvais affinage du métal en fusion. L'épaisseur des tessons varie selon les objets dont ils sont issus accidentellement. Ils peuvent être très minces pour les verres à jambe ou les bouteilles destinées à être clissées et relativement épais pour les gobelets et les bouteilles à l'anglaise. Les traces d'empointillage sont fréquentes et le soufflage dans des moules ouverts est bien attesté.

Les éléments de décor, rapportés à chaud, sont peu variés. Ce sont surtout des filets ténus, appliqués en spirale autour des cols ; l'espacement des spires n'est pas toujours régulier. Il y a aussi des cordons plus ou moins saillants à la base de certains cols évasés et sous l'orifice de la plupart des goulots. Ces renforts peuvent être lisses et dans ce cas rectilignes ou ondulés, ou travaillés à la pince en collerettes plissées. Quelques pastilles de verre également rapportées méritent d'être signalées. Timbrées à chaud d'initiales ou de fleurs de lys, elles correspondent à des marques distinctives comme il en existe sur la panse ou le col de bouteilles ou de mesures. Les autres éléments de décor sont moulés. Il s'agit essentiellement de côtes et de cannelures verticales, obliques ou torsées ; elles peuvent être larges ou étroites. Rien ne permet d'envisager la pratique de la dorure ou de l'émaillage, pas plus que celle de la taille et de la gravure.

Les verreries de la Grésigne, comme la plupart des verreries forestières de l'Ancien Régime, produisent du verre creux utilitaire. Elles fabriquent essentiellement des bouteilles et de la gobeleterie commune et ignorent, semble-t-il, le verre plat, malgré quelques tentatives comme celle du sieur Dugas de Saint-Martial qui sollicite l'autorisation d'installer une glacerie à la veille de la Révolution. Les bouteilles traditionnelles en verre bleu-vert, à panse bombée ou tronconique et à goulot large ou rétréci, sont bien attestées, de même que les bouteilles cylindriques en verre brun. Il est à noter que les goulots à lèvres débordante sont très rares. La présence de petits goulots étroits et allongés, sans cordons, suggère la fabrication de topettes, petites fioles à usages multiples, qu'employaient notamment les apothicaires, les parfumeurs et les liquoristes.

Divers tessons peuvent être attribués à des récipients verseurs à panse bulbeuse et à col en entonnoir, avec ou sans bec selon qu'on les destinait à contenir de l'huile ou du vin. Quelques tessons dénotent, cependant, des panses polygonales moulées. On pouvait étalonner ensuite ces récipients avec une jauge, fixée par un collier à la base de l'entonnoir et graduée selon le système d'évaluation en vigueur dans les localités d'utilisation ; ils servaient alors de mesures. La jauge et le collier étaient en fer étamé. De nombreux fragments de coupes, de jambes et de pieds permettent d'identifier des verres à jambe tronconique ou en balustre, lisse ou, ce qui est plus rare, agrémentée de quatre sillons longitudinaux. Les pieds creux, obtenus par soudure de deux épaisseurs de verre, sont bordés d'un ourlet. Un léger étranglement souligne le raccord entre le haut des jambes en balustre et le fond convexe des coupes. Les jambes tronconiques se raccordent directement à la coupe par leur extrémité évasée. Les fonds de gobelets, façonnés dans des moules ouverts, sont assez fréquents. Selon l'importance de leur section, les goulots verseurs, dont on retrouve les fragments étirés à la pince, supposent la fabrication de cruches et de burettes, que renforce la présence de pieds creux. De petites embouchures, centrées sur une surface plate dont la bordure circulaire amorce des parois latérales, évoquent des encriers. Quelques autres, bordées d'une ample collerette qui se raccorde à des fragments de panses globuleuses, se rapportent manifestement à des tire-lait. Il faut signaler enfin des perles monochromes, à section biconique, et divers anneaux. Il va de soi que cette liste n'est nullement exhaustive des productions de la Grésigne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. De nouvelles investigations et de nouvelles découvertes devraient élargir leur éventail.

Jusque dans un passé récent, on ignorait tout des fabrications de la verrerie de Haute-Serre dans la première moitié du XIX^e siècle. Daté du 15 décembre 1852 par-devant M^e Charles Astoul, notaire à Vaour, le contrat de vente à François Deymier, marchand de verre demeurant à Gaillac, de « tout le verre ouvré blanc et vert qui se trouve actuellement dans les magasins et autres bâtiments de Mr Raynaud à Haute Serre », pour la somme de 8550 F, est révélateur des changements accomplis lorsque la verrerie cesse son activité, puisqu'il ne fait état que de verre blanc et vert et qu'il ignore certaines productions traditionnelles comme les mesures. Il démontre la prédominance des gobelets de toutes sortes, moins fragiles et probablement mieux adaptés à la demande locale que les verres à jambe du siècle précédent, et de diverses fioles (*carrelets*, *topettes* et *tartuguets*). Il mentionne également divers objets dont la dénomination désuète ne permet pas pour l'instant de préciser la forme ni l'usage. En voici la teneur :

- 23 800 gobelets dits cylindres
- 85 120 gobelets dits bassets grands et moyens
- 200 carafes
- 200 huiliers
- 98 salières
- 514 burettes doubles ou burettes d'église verre blanc et vert
- 1040 olivières à la Colbert ou à l'anglaise
- 81 pots à confiture dits pots de dame
- 820 conserves
- 180 bouteilles dites porrouls
- 23 coltors

120 *veilleuses*
 34 *globes*
 94 *cheminées de lampes*
 167 *chevilles et 1000 anneaux de tisserand*
 21800 *carrelets ou topettes de trois onces et au-dessus*
 30000 *tartuguets*
 12000 *anglaisous* (ou peut-être *anglaisons*, la lecture de ce terme étant incertaine)
 4900 *canards*
 700 *demies topettes* (sic)
 50 *poupardes*
 26 *biberons*
 3750 *kg de verre cassé blanc*
 3015,5 *kg de verre cassé vert*

Si la plupart des objets sont en relation avec l'alimentation ou le service de la table, d'autres relèvent de l'éclairage (*veilleuses*, *globes* et *cheminées de lampes*), d'activités domestiques ou artisanales (*chevilles* et *anneaux de tisserand*), voire pharmaceutiques (*canards*) ou liturgiques (*burettes*). D'après H. Havard (*Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration*, 1894), l'*olivière* désignerait en pays toulousain un récipient pour la conservation de l'huile. Est-ce le cas ici ? J. Bellanger (*Verre d'usage et de prestige*, 1988) cite sans définition précise, d'après le *Journal* de Jean Colomb du Teil, les *carrelets* (p. 300) et les *anglaisous* (p. 495). Le brouillon préparatoire, qui fixe le prix des marchandises, apporte quelques précisions supplémentaires, notamment sur la coloration des *olivières à la Colbert* (verre vert) et des *conserves* (verre vert et verre blanc). Il fixe un prix unique (5,25 F le cent) pour les *cylindres* et les *bassets* sous la rubrique *gobelets grands et petits* et procède de même pour les *canards et autres objets de pharmacie* (1,5 F le cent). Comme il n'y a que les *canards* à ce prix dans l'acte authentique, il n'est pas possible d'identifier avec certitude les *autres objets de pharmacie*, qui correspondent vraisemblablement à certaines fioles, dont l'estimation a été revue à la hausse entre temps. Tous les prix de cet acte notarié s'entendent au cent, sauf pour le verre cassé, vendu par 50 kg. Outre les *gobelets*, plusieurs autres rubriques regroupent des objets de même valeur, ce qui suggère les mêmes contraintes de fabrication et, par conséquent, le même coût de production. Sont ainsi amalgamés : les *huiliers* et les *biberons* (12 F), les *salières* et les *cheminées de lampes* (5 F), les *burettes doubles*, les *burettes d'église* et les *veilleuses* (10 F), les *conserves*, les *coltors*, les *porrouls* et les *poupardes* (15 F), les *chevilles* et les *anneaux de tisserand* (2,50 F), enfin les *carrelets* et les *topettes* (3 F). En dehors des *canards*, parmi les articles cotés séparément figurent : les *carafes* (30 F), les *olivières* (9 F), les *pots à confiture* (12 F), les *globes* (35 F), les *tartuguets* (2 F), les *anglaisous* (3,25 F), les *demi-topettes* (2,50 F), le *verre cassé blanc* (6 F) et le *verre cassé vert* (3 F).

D'autres documents font état de dépenses afférentes au fonctionnement de la verrerie, peut-être en février et mars 1849. Les divers postes budgétaires concernent la maintenance de l'outil de travail (*four* et *creusets*), l'achat de matières premières (*verre blanc*, *verre vert*, *verre bleu*, *manganèse*, *sel de soude* et *paille*) et le coût de la main-d'œuvre (*ouvriers*, *fondeur*, *tiseur*, *carcassiers* et *gamins*), auquel s'ajoutent les frais de manutention (*empaillage*, *lavage* et *triage*). Le salaire des *ouvriers*, qui s'élève à 1406,29 F, est calculé à la journée en fonction des articles produits. Quelques-uns sont en verre bleu (300 *salières*, 64 *verres* et 17 *bouquetiers*) et le plus grand nombre

en verre blanc ou vert. Divers objets, non représentés dans l'inventaire de 1852, sont attestés. Même si leur usage n'est pas toujours évident, outre les *bouquetiers*, il convient de citer des *verres à champagne*, des *verres à liqueur*, des *bouteilles de poche*, des *bouteilles à poissons*, des *poupelonières*, des *garde-seins*, des *verres à quinquets*, des *entonnoirs* et des *guindolières*.

Le déclin

Le dépérissement des verreries artisanales du Languedoc tient à de multiples causes, dont une est la conséquence directe des réglementations tatillonnes de l'administration centrale et locale pour limiter la consommation excessive du bois. Dès la seconde moitié du xvii^e siècle, on assiste à une reprise en main de la gestion des forêts, qui va à l'encontre du laxisme antérieur, illustré par divers abus, parfois imputables aux verriers ; mais ceux-ci ne sont pas les seuls utilisateurs de la forêt et les mesures coercitives du pouvoir ne les concernent pas exclusivement. Si l'on s'efforce de freiner l'exploitation anarchique des forêts, c'est pour répondre à certaines priorités comme les grands travaux, la construction navale et le chauffage des particuliers. La pénurie du bois va jouer ainsi un rôle déterminant dans l'évolution de la verrerie en France aux xvii^e et xviii^e siècles. Avant que ne s'impose l'usage du charbon de terre, le bois est en effet l'unique source de combustible pour les verreries, qui en consomment d'autant plus que leurs installations rudimentaires entraînent une forte déperdition de chaleur. La multiplication des dispositions réglementaires va entraver la bonne marche des verreries existantes, en alourdissant leurs coûts de production, et restreindre les créations puisque désormais leur installation est soumise à autorisation. Il ne semble pas, cependant, que l'on ait envisagé, pour les verreries de la Grésigne, la solution extrême préconisée pour celles du Bas-Languedoc, accusées de dilapider le bois au détriment du chauffage des populations urbaines de cette contrée. On tente, en effet, de déloger ces verreries en les transférant sur les montagnes inhospitalières de l'Aigoual et de l'Espérou, de façon à leur faire consommer sur place un bois trop éloigné des villes pour y être commercialisé avec profit. C'est probablement pour les mêmes difficultés d'acheminement de son bois vers les centres urbains que l'on continue à tolérer la présence des verreries aux abords de la Grésigne.

D'une façon générale, l'hostilité du pouvoir à l'égard des verriers est renforcée par leur fréquente adhésion au protestantisme. C'est le cas notamment des Grenier, alliés aux Robert, qui exercent dans plusieurs verreries de la Grésigne comme Fonblanque, Haute-Serre et Lassagne. Ainsi, en 1723, une demande d'installation de verrerie, présentée par Abel de Grenier, sieur de Vernoye, est refusée sous prétexte que ses ancêtres ont été condamnés pour avoir abusé des arbres de la forêt, alors que le vrai motif tient à son appartenance religieuse. Après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, de nombreux verriers du Languedoc furent contraints d'abjurer leur foi pour continuer à exercer leur métier ; d'autres émigrèrent vers l'Angleterre, la Suisse ou l'Allemagne. Vu la documentation dont on dispose actuellement, il est difficile d'apprécier la répercussion de cet événement sur la marche des verreries locales. Ses conséquences furent limitées, semble-t-il, puisqu'il y avait encore, en 1725, cinq verreries en activité autour de la Grésigne. C'est un fait divers, l'affaire du pasteur Rochette, incarcéré à Caussade,

dans l'actuel Tarn-et-Garonne, qui démontre de façon éclatante l'intransigeance et le manque de mansuétude du pouvoir à l'égard des protestants. Les trois frères Grenier, qui avaient tenté de délivrer le pasteur, sans faire usage de leurs armes, furent condamnés par le Parlement de Toulouse à être décapités, en qualité de gentilshommes, et le pasteur pendu, en tant que roturier. Ceci se passa le 19 février 1762.

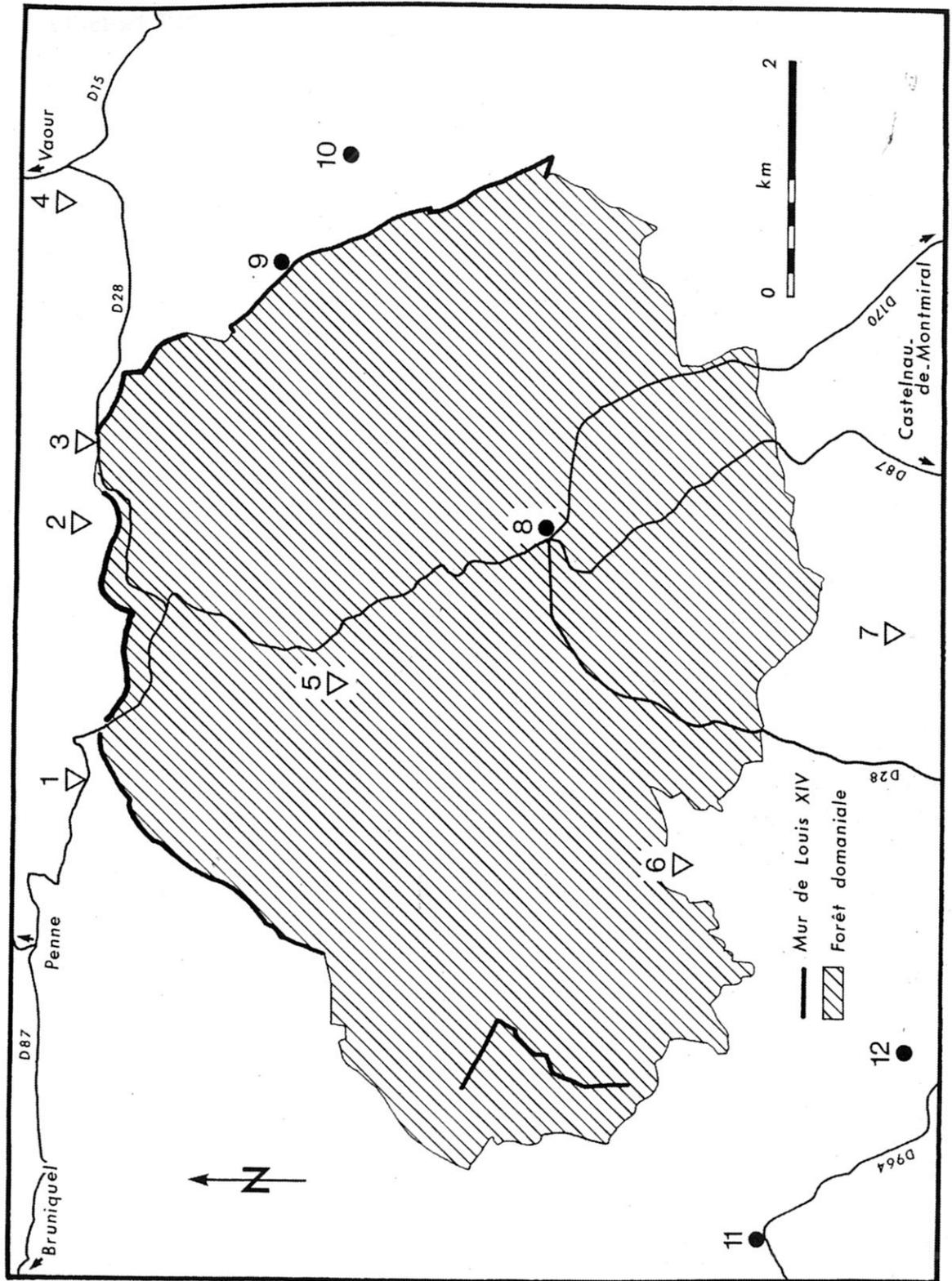
L'inadaptation de la production aux exigences de la clientèle a contribué également au déclin des verreries de la Grésigne. Malgré quelques tentatives pour se mettre au goût du jour, les verriers de cette région continuent à fabriquer un verre coloré, alors que la mode est au verre blanc. Si le cristallin à la façon de Venise, qui est un verre blanc réservé à la clientèle aisée, cohabite au début du XVIII^e siècle avec le verre de fougère plus ou moins coloré, d'usage commun et que continuent à fabriquer les verreries forestières, la mode se prononce en faveur du verre blanc épais moulé, imitation du cristal de Bohême, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ce revirement touche la clientèle modeste, qui se détourne ainsi du verre coloré, tandis que le verre au plomb à la façon d'Angleterre, notre actuel cristal, séduit les gens aisés.

Si les causes énumérées précédemment ont contribué à la ruine des verreries de la Grésigne, aucune n'a été décisive. C'est l'arrivée de la verrerie industrielle à la houille qui va leur être fatale. En 1752, le chevalier de Solages obtient l'autorisation d'installer une verrerie près de la mine de chardon qu'il possède à Carmaux. C'est chose faite en 1754. Dès 1758, date à laquelle les états de Languedoc lui octroient des subsides pour l'encourager, cette verrerie produit plus de 200 000 bouteilles par an et occupe 52 personnes, sans compter les femmes et les enfants. En 1788, elle livre de 4 à 500 000 bouteilles qui se vendent à Montauban, à Toulouse et à Bordeaux. Les petites verreries de la Grésigne ne peuvent résister à une telle concurrence, qui fait chuter les prix. Elles cessent d'être compétitives et ne peuvent envisager leur reconversion à la houille, qui aurait nécessité d'énormes investissements financiers et accru inutilement leurs charges.

La survivance de la verrerie de Haute Serre dans la première moitié du XIX^e siècle, avec une production manifestement différente de celle du XVIII^e siècle, traduit le dernier sursaut d'une activité moribonde. Sa fermeture définitive, met un terme à quatre siècles de tradition verrière, dont il subsiste encore le souvenir et quelques tessons épars sur le sol.

Bibliographie

- ALAUZIER L. d' (1956), Une spéculation au XVIII^e siècle : le comte de Maillebois et la forêt de la Grésigne, X^e Congrès d'études de la fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Montauban, mai 1954, pp. 277-286.
- AURIOL J. (1978), L'industrie du verre en Quercy, *Quercy-Recherche*, n° 21, pp. 6-15, fig.
- BARRELET J. (1953), *La verrerie en France de l'époque gallo-romaine à nos jours*, Paris, Larrousse, 207 p., LXXII pl. h. t.
- BELLANGER J. (1988), *Verre d'usage et de prestige. France 1500-1800*, Paris, Les éditions l'amateur, 525 p., fig.
- BLAQUIERE Y. (1995), *Le souffle du verrier. Notes d'un amateur*, Dourgne, Sasco, Abbaye Sainte Scholastique, 217 p., fig.
- DELPECH M. et FARENC G. (1970), Notes sur les verreries de la Grésigne, *Revue du Tarn*, n° 57, pp. 51-62, fig.
- GRANIER E. (1886), *Histoire de la verrerie et de l'émaillerie*, Tours, A. Mame et fils, 573 p., 119 fig., pl. h. t.
- GRANIER R. (1979), *La forêt de la Grésigne. 1^{re} partie, Des origines au début du XVII^e siècle*, Extrait de la *Revue du Tarn*, n° 95, 30 p.
- SABATIER G. (1899), Les verreries anciennes de l'Agenais, *Monuments et portraits agenais*, fasc. 2, pp. 151-177, XII pl. h. t.
- SAINT-QUIRIN (1904), *Les verreries du Languedoc 1290-1790*, Montpellier, Delord, Boehm et Martial, 361 p., 1 carte.



Carte de répartition des verreries par rapport à l'actuelle forêt domaniale de la Grésigne : 1, Lassagne - 2, Fonblanque - 3, Haute Serre - 4, Verrerie-Basse (emplacement du four non retrouvé) - 5, Pech de l'Aigle - 6, Le Sauze - 7, Littre. Sites et localités : 8, maison forestière de la Grande Baraque - 9, château de Lafage - 10, Cabanes - 11, Larroque - 12, Puycelsi.



Souffleur de verre et blason en bas-relief sur les claveaux en grès de la porte cintrée (xv^e siècle) d'une bâtisse de la commune de Saint-Beauzile (Tarn).



1



2

Verrerie du Pech de l'Aigle : four à fusion (1) avec entrée du foyer (2) et, au niveau de la sole, fond de creuset et ouverture pour chauffer l'arche (3).



3



Verrerie du Pech de l'Aigle : vestiges du four secondaire.



Types de verreries du XVIII^e siècle
que la tradition attribue aux ateliers de la Grésigne.

